

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 février 2026

---

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2453)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 828

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Sitzenstuhl

-----

### ARTICLE PREMIER

À la fin de l'article, substituer aux mots :

« et fin de vie »

les mots :

« , fin de vie et euthanasie ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli, pour que le texte soit clair sur ses intentions.